

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 273

présenté par

Mme Auroi, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, M. Baupin, Mme Bonneton,
M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère,
Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« compétitivité et l'innovation »

le mot :

« durabilité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Face aux défis économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, il convient d'engager la conversion des modèles existants et de faire primer la durabilité et l'autonomie sur la compétitivité. En effet, cette dernière est l'une des composantes de la durabilité, qui englobe à la fois les notions économique, sociale, et environnementale.

Cela passe par une politique agricole plus juste, qui soutient les petites exploitations, appuie le développement des circuits courts et de la production en agriculture biologique, respecte la souveraineté alimentaire de chaque région du monde, redonne du sens et des revenus au métier d'agriculteur, protège les ressources naturelles et revivifie les territoires ruraux.

Cet amendement propose donc une terminologie plus englobante et en phase avec les objectifs portés par ce projet de loi.